

■ **Cave des viticulteurs de Genève**, à Russin, route des Molards 1, c/Porchet Eric. Nouvelle société coopérative. Statuts du: 05.03.2002. But: favoriser la viticulture en général par le groupement des viticulteurs, par la concentration de leurs intérêts ainsi que par l'étude des questions d'ordre professionnel, selon la conception de l'entraide coopérative; mise en valeur en commun des produits des vignes; exploitation commune d'un centre de réception et vinification. Prestation des associés: finance d'entrée de CHF 2'000 et un montant à la surface fixé par le conseil d'administration; souscription d'au moins une part sociale de CHF 200. Versements supplémentaires (art. 871 CO): les associés sont tenus d'effectuer solidairement de tels versements (à l'exception des membres passifs) à raison de 5 fois le droit d'entrée mais jusqu'à concurrence de CHF 10'000. Organe de publicité: FOSC et FAO de Genève. Administration: Vulliez Bernard, de Crans-près-Céligny, à Satigny, président, Gros Jean Michel, de Dardagny, à Satigny, vice-président, Bellevaux Claire, de et à Dardagny, secrétaire, Bonnet Nicolas, de et à Satigny, Bosson Christophe, de et à Aire-la-Ville, Dugerdil Daniel, de Genève, à Satigny, Duvernay Patrick, de Troinex, à Avully, et Rivollet Jean, de et à Choulex; signature collective à deux du président et du vice-président, les autres membres n'exerçant pas la signature sociale. Signature collective à deux a en outre été conférée à Porchet Eric, de et à Russin, trésorier. Réviseur: Société fiduciaire d'Expertise et de Revision SA, à Genève.

Journal no 9107 du 04.09.2002
(00634648 / CH-660.1.680.002-1)